

## DÉCLARATION LIMINAIRE – CT DU 10/12/2020

Monsieur le chef du SNA/AG, président du CT,

Vous nous convoquez aujourd'hui en CT exceptionnel pour mettre en place un arrêté qui n'est toujours pas publié.

Vous nous demandez aujourd'hui, en pleine crise sanitaire de valider dans la précipitation, une décision sans réelle négociation ni préparation, une décision qui remet en cause la confiance établie depuis plusieurs années entre nous.

Une décision qui remet en cause nos capacités en matière de gestion d'équipe et d'ouverture de secteur dans un contexte où nos ressources sont limitées.

Une décision qui remet en cause notre expertise et nos compétences en matière d'adaptation au trafic.

Nous ne saurons accepter la mise en oeuvre d'un point de vue purement comptable et unilatérale des réserves opérationnelles. Soyez certains nous nous y opposerons fortement.

Le SNCTA a toujours été présent de manière constructive face aux défis qui se sont présentés à lui, dans un souci de performance, d'efficacité et de sécurité.

Il est encore temps aujourd'hui de retrouver ce partenariat indispensable, de manière à mettre en place un système cohérent afin d'assurer aux contrôleurs l'exercice de leurs missions sereinement.

Il en va de la sécurité du trafic aérien et de la stabilité du SNA Antilles Guyane.